

MÉMOIRE PRÉSENTÉ PAR LE

**BUREAU DU CINÉMA ET DE
LA TÉLÉVISION DU QUÉBEC**

ASSURER LE DÉVELOPPEMENT ET PÉRENNISER L'INDUSTRIE AUDIOVISUELLE DU QUÉBEC

RÉFLEXIONS ET PISTES DE SOLUTION

30 NOVEMBRE 2024

DANS LE CADRE DES

**CONSULTATIONS DU GROUPE
DE TRAVAIL SUR L'AVENIR DE
L'AUDIOVISUEL AU QUÉBEC**

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Face à un contexte d'affaires incertain et des défis grandissants, le Bureau du Cinéma et de la Télévision du Québec (BCTQ) estime que le gouvernement du Québec doit poser des actions concrètes et structurantes pour permettre le dynamisme et la pérennité de tous les secteurs de l'industrie audiovisuelle du Québec.

Afin d'assurer un développement efficace de l'industrie audiovisuelle dans les prochaines années, le BCTQ considère que le gouvernement et les parties prenantes de l'industrie doivent garantir un meilleur arrimage des quatre secteurs et miser sur leur complémentarité plutôt que de les percevoir de façon opposée. Dans les faits, ils sont interdépendants et chacun d'eux peut bénéficier de la vitalité de l'autre : les politiques publiques doivent refléter cette donne. C'est avec quatre secteurs forts qu'il y aura une croissance et une pérennité de l'industrie audiovisuelle au Québec.

Dans cet esprit, le BCTQ souhaite faire les propositions suivantes au Groupe de travail sur l'avenir de l'audiovisuel au Québec (GTAAQ) :

1. Recommander au gouvernement du Québec de soutenir et d'encourager la création de nouvelles propriétés intellectuelles dans l'industrie audiovisuelle en mettant en place de nouveaux programmes et mesures à cet effet.
2. Réitérer le soutien du gouvernement du Québec dans la mise en place d'un contexte d'affaires favorable pour l'industrie audiovisuelle québécoise, en insistant sur les notions de compétitivité de l'industrie, de l'accessibilité des lieux de tournage et de la transition verte de l'industrie.
3. Analyser et recommander au gouvernement de soutenir l'attractivité d'une main-d'œuvre jeune, diversifiée, qualifiée et créative en favorisant la promotion et la découvrabilité des formations de notre secteur et des métiers disponibles.

QUI SOMMES-NOUS ?

Le Bureau du Cinéma et de la Télévision du Québec (BCTQ) est un organisme à but non lucratif ayant une mission économique dans une industrie culturelle. Sa mission première est de contribuer au développement et à la compétitivité du Québec comme centre de production audiovisuelle de calibre international.

Le BCTQ génère des investissements en territoire québécois en s'appuyant sur les programmes d'incitatifs fiscaux disponibles, l'expertise des membres de l'industrie, la diversité géographique et architecturale du territoire, la qualité des infrastructures et la capacité de l'industrie à exporter ses produits sur les marchés internationaux.

Le BCTQ réalise sa mission à travers deux grands axes :

Le développement sectoriel (Grappe audiovisuelle)

Le BCTQ est un véhicule d'échange et de concertation où s'articulent des actions et initiatives concrètes visant à soutenir la croissance de tous les secteurs de l'industrie audiovisuelle. Il pilote de grands projets d'études et de consultations permettant de mesurer, d'orienter et de mieux documenter le développement de l'industrie audiovisuelle du Québec. Le présent document témoigne de cet engagement.

Les services aux productions (Promotion)

Le BCTQ promeut les avantages de produire au Québec. Parmi les grandes forces de notre industrie : main-d'œuvre qualifiée, diversité architecturale hors du commun, infrastructures de calibre international, environnement technique innovant et, surtout, écosystème d'effets visuels, d'animation et de post-production parmi les meilleurs au monde.

Par son rôle stratégique, neutre et central, le BCTQ coordonne les échanges et la concertation des acteurs par le biais de ses activités et collabore de manière intrinsèque avec une multitude d'instances publiques québécoises ainsi qu'avec l'ensemble des acteurs du milieu d'ici et d'ailleurs pour permettre le développement du secteur.

Fort de plus de 150 membres concertant l'ensemble des parties prenantes de l'industrie audiovisuelle, le BCTQ est la référence de l'industrie audiovisuelle au Québec.

INTRODUCTION

Le Bureau du Cinéma et de la Télévision du Québec (BCTQ) est heureux de pouvoir contribuer aux travaux consultatifs du Groupe de travail sur l'avenir de l'audiovisuel au Québec (GTAAQ) par le biais du présent mémoire. Nous sommes convaincus que cette initiative est essentielle pour garantir la pérennité et le dynamisme de l'industrie audiovisuelle du Québec, laquelle joue un rôle majeur dans notre économie tout en renforçant le rayonnement culturel du Québec à l'international.

Nous espérons que les pistes de solution présentées dans ce mémoire sauront alimenter les réflexions du GTAAQ et que les conclusions du rapport final seront en adéquation avec les recommandations du BCTQ.

L'ÉCOSYSTÈME DE L'INDUSTRIE AUDIOVISUELLE AU QUÉBEC

L'industrie audiovisuelle au Québec comprend quatre (4) principaux secteurs d'activité :

- **La production locale** : Il regroupe les entreprises québécoises qui réalisent des productions de tous genres destinées d'abord aux consommateurs du Québec.
- **La production internationale** : Celui-ci est composé des entreprises qui effectuent de la coproduction et/ou des services de production destinés aux entreprises internationales désireuses de bénéficier de l'environnement d'affaires du Québec pour réaliser leurs tournages. Il s'agit de productions de type « prise de vue en temps réel » (*live action*).
- **Les effets visuels et l'animation** : Ce dernier regroupe les studios spécialisés en services numériques pour les productions en tout genre. Il allie créativité et compétences techniques de pointe. Si les effets visuels desservent en grande partie (au volume) la production internationale, l'animation quant à elle produit et développe du contenu au Québec ou en coproduction et dessert également la production internationale.
- **La post-production** : Il inclut les studios et les entreprises se spécialisant dans les services de post-production (doublage, montage, étalonnage, etc.) et d'enregistrement sonore desservant tant la production locale qu'internationale.

En 2023, l'industrie audiovisuelle du Québec a généré plus de **2,6 milliards de dollars**¹ de dépenses directes au Québec, réparties comme suit :

- **1,6 milliard de dollars** en production de services, soit 995 millions de dollars pour les effets visuels, 247 millions de dollars pour l'animation et 399 millions de dollars pour les tournages internationaux.
- **1 milliard de dollars** en production originale québécoise (production locale).
- **56 820 emplois** directs et indirects, dont **27 012** dans la production locale et **29 808** dans la production internationale et les services de production (dont plus de 8 000 emplois dans le secteur des effets visuels et de l'animation).²

Le Québec s'est imposé comme un pôle mondial de l'audiovisuel grâce à un environnement d'affaires favorable, une main-d'œuvre hautement qualifiée et primée pour ses talents créatifs, ainsi qu'un réseau de formations de calibre mondial en métiers créatifs et numériques.

ÉTAT DES LIEUX

Ces dernières années, l'industrie audiovisuelle du Québec a collectivement fait face à plusieurs défis compromettant sa croissance. Certains sont résolus tandis que d'autres persistent. Voici quelques exemples :

¹ Source : SODEC, données internes, 2024.

² Sources : GENÉT, Pascal, Profil de l'industrie audiovisuelle au Québec, Édition 2024, (En ligne), Québec, Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et de communication du Québec, 131p., 2024 & BCTQ en collaboration avec KPMG, Enquête sur la rémunération des studios d'effets visuels et d'animation du Québec, 2024

Défi/Contexte	Description
Budgets stagnants	Les budgets pour la production locale stagnent malgré l'augmentation des coûts de production et l'écart avec les autres provinces canadiennes. Les budgets ont diminué de 20 % avec l'augmentation des coûts en raison de l'inflation, ce qui complique l'adaptation à la demande croissante.
Saturation du marché	La surproduction mondiale complique l'exportation et la découvrabilité du contenu québécois.
Structure industrielle mondiale	Au cours de la dernière décennie, les gouvernements du monde entier ont introduit ou élargi des incitations à la production afin d'attirer des investissements précieux et de favoriser le développement de leurs secteurs du cinéma et de la télévision ³ .
Perte de compétitivité (effets visuels et animation)	La concurrence accrue sur les incitatifs fiscaux a diminué la compétitivité du Québec, notamment dans les effets visuels et l'animation.
Contraction du volume de production	La production audiovisuelle mondiale a diminué de 16 % en 2023 par rapport à 2022, avec une chute de 37 % aux États-Unis. La production audiovisuelle québécoise a elle aussi connu une baisse, entre 18 et 20 % pour la période de avril 2023 à mars 2024 ⁴ .
Pertes d'emploi et exode de la main-d'œuvre	Les pertes de contrats au Québec poussent les talents à s'expatrier vers d'autres régions, attirés par de meilleures conditions de travail.
La « double-grève » de 2023	Les grèves aux États-Unis ont paralysé des projets, retardant les carnets de commandes et créant des incertitudes pour l'industrie du Québec.
Pandémie de COVID-19	La pandémie a changé les modèles de production audiovisuelle au niveau mondial, affectant les chaînes de production.
Loi 96	Bien que dérogatoire, la Loi a créé une perception défavorable auprès des clients internationaux, ajoutant un argument pour les autres juridictions canadiennes qui cherchent à attirer elles aussi des projets.

³ Source : Olsberg SPI, Global Film and Television Production Incentives, Novembre 2024.

⁴ Source : Le Devoir, La production audiovisuelle québécoise en net recul, 25 avril 2024.

PRÉMISSE

La culture, partout dans le monde, traduit les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, les institutions et les modes de vie par lesquels une personne ou un groupe exprime son humanité et les significations qu'il donne à son existence et à son développement.

- Déclaration de Fribourg sur les droits culturels (2007)⁵

Porteuses de nouvelles opportunités pour de nombreux créateurs et pour nos entreprises et organismes culturels, la mondialisation et la numérisation de la culture comportent de nombreux défis qui nécessitent un soutien réaffirmé des politiques publiques et un financement approprié par les deux paliers de gouvernement. Il s'agit d'un choix de société qui doit être priorisé par les personnes élues.

Le BCTQ réaffirme avec force et sans nuance que, contrairement à certaines affirmations, les quatre secteurs de l'industrie audiovisuelle du Québec (production locale, production internationale, effets visuels et animation, post-production) sont indissociables, interdépendants et contribuent à la vitalité de toute l'industrie. Ensemble, ils favorisent un développement optimal, durable et intégré de nos talents, de notre économie, tout en contribuant au rayonnement du Québec, tant au niveau local qu'international.

Dans le même ordre d'idées, plusieurs experts et responsables politiques internationaux soulignent l'importance de l'investissement international pour soutenir et renforcer les industries locales, notamment dans le domaine du cinéma et de l'audiovisuel. Rima Abdul Malak, ministre de la Culture de la France, a su exprimer l'importance d'une politique publique qui soutient à la fois l'industrie et la création, en soulignant que l'industrie ne diminue en rien la créativité, mais au contraire, l'encourage et la soutient. En évoquant son prédécesseur, André Malraux, elle a rappelé que le cinéma était à la fois un art et une industrie. Selon elle, il est essentiel de soutenir cette dualité à travers une politique publique qui appuie à la fois l'industrie et la création⁶.

Les productions internationales (ou productions de service) qui choisissent le Québec diversifient les activités des entreprises audiovisuelles locales et complètent le secteur de la production locale en offrant davantage d'opportunités à la main-d'œuvre.

Dotées de budgets plus élevés et de technologies de pointe, ces productions renouvellent les infrastructures de production et renforcent les compétences des talents locaux. Ces mêmes talents, hautement qualifiés, soutiennent à leur tour la production locale en mettant à profit leur expertise et en utilisant des équipements de qualité supérieure.

Ce concept est également soutenu par des observations sur les pratiques internationales. Des pays comme le Royaume-Uni et la Nouvelle-Zélande reconnaissent que la production internationale peut jouer un rôle structurant pour l'industrie locale en générant des avantages socio-économiques importants, tels que la création d'emplois, l'attraction d'investissements et le développement des compétences. Selon le ministère des Affaires, de l'Innovation et de l'Emploi de la Nouvelle-Zélande, l'industrie locale devrait être perçue comme un véritable «écosystème» où les équipes qualifiées, les infrastructures et les technologies utilisées sur des

⁵ Source : Meyer-Bisch P. Les droits culturels. Projet de déclaration. (éd.), Paris / Fribourg, Unesco, / Editions universitaires, 1998.

⁶ Source : Leffler Rebecca, Screen Daily, France's minister of culture talks plan to woo more international productions, 21 mai 2023.

productions internationales bénéficient en retour à la production de films et de séries locales, et vice-versa.⁷

Dans cette optique, des experts comme Max Goulbart, co-rédacteur international pour la télévision à *Deadline*, soulignent que des initiatives telles que le crédit d'impôt amélioré pour le cinéma, soutenues par des organisations comme Pact et le BFI, visent à renforcer la capacité du secteur cinématographique local. Cela contribue non seulement à attirer des financements, mais aussi à développer des talents clés qui profiteront à l'ensemble du secteur audiovisuel.⁸

En Suède, les productions internationales sont même reconnues comme ayant un caractère culturel qui contribue à la vitalité culturelle et économique des régions.⁹

Au Québec, cette même dynamique est tout autant observable : la production de services stimule les investissements et contribue directement à la croissance et à la qualification de la main-d'œuvre, renforçant ainsi l'ensemble de l'écosystème audiovisuel local.

Apport d'incitatifs financiers compétitifs

Le crédit d'impôt et la subvention sont deux instruments financiers qui visent à soutenir l'industrie audiovisuelle, mais ils fonctionnent de manière différente. Le **crédit d'impôt** est une mesure fiscale permettant à une entreprise de réduire le montant d'impôt qu'elle doit payer, en fonction de certaines dépenses qu'elle a déjà engagées, ce qui est particulièrement pertinent dans des secteurs comme l'audiovisuel. Par exemple, le crédit d'impôt pour les services de production cinématographique du Québec (CSPC) aide à attirer des productions internationales en rendant le coût de production plus compétitif. Il a été créé en 1998 pour encourager les producteurs étrangers à choisir le Québec comme lieu de tournage. L'objectif du CSPC a évolué au fil des ans pour intégrer les nouvelles technologies de l'industrie et favoriser la réalisation, au Québec, de tournage de productions étrangères et de services techniques innovants, tels que l'animation et les effets visuels. Ce crédit a joué un rôle central dans le développement de l'industrie des effets visuels (VFX) et de l'animation, contribuant à l'établissement de près de 60 entreprises dans ce secteur au Québec.¹⁰

D'autre part, une **subvention** représente un financement direct, généralement accordé en amont d'un projet, pour soutenir son lancement ou sa réalisation. Contrairement au crédit d'impôt, qui est une réduction des impôts à payer, la subvention est une aide immédiate, souvent plus flexible dans son utilisation.

Dans le contexte actuel de contraction des marchés, plusieurs juridictions adoptent des offensives agressives pour renforcer leur compétitivité dans l'industrie audiovisuelle. L'une de ces stratégies consiste à augmenter leurs crédits d'impôt pour la production de services. Par exemple, la Colombie-Britannique a récemment annoncé une augmentation de son crédit d'impôt de 28 % à 36 %¹¹, une promesse qui fait partie des engagements électoraux du NPD. Ces hausses visent à attirer davantage de productions internationales, en offrant un environnement fiscal plus attractif. Dans un marché où les marges se resserrent, ces incitatifs fiscaux jouent un rôle clé pour maintenir ou augmenter le volume d'activités dans les régions, stimulant

⁷ Source : New Zealand Ministry of Business, Innovation & Employment, The benefits of the New Zealand screen industry, n.d.

⁸ Source : Goldbart Max, Deadline, UK Gov't Introduces Indie Movie Tax Relief Of 40%, 6 mars 2024.

⁹ Source : The Swedish Agency for Economic and Regional Growth, Audiovisual works, n.d.

¹⁰ Source: Ministère des Finances, SODEC, BCTQ, Xn Québec, Analyse Aviséo Conseil, 2024.

¹¹ Source: CBC, B.C. NDP leader promises to boost tax incentives for film companies, Septembre 2024.

l'économie de la juridiction concernée tout en renforçant les infrastructures et les compétences locales dans l'industrie audiovisuelle.

Apport des infrastructures

Pour deux des plus grands studios de tournage québécois, la production internationale est un élément clé de leur modèle d'affaires. Ces infrastructures de calibre international, et fleurons québécois, accueillent chaque année en moyenne plus de sept productions locales (par exemple : *Stat*, *La Voix*, *En direct de l'univers*, *Bon matin Chuck*, etc.), environ 15 publicités et quatre productions internationales. Ils estiment que l'équilibre idéal de leurs revenus devrait **provenir à 65 % des productions locales et à 35 % des productions internationales**. Cet équilibre est essentiel pour assurer (1) la rentabilité de leurs infrastructures et (2) leur permettre de renouveler leurs équipements afin de continuer à offrir des installations répondant aux normes mondiales les plus élevées et (3) offrir des tarifs de location privilégiés à l'industrie locale.

Les productions internationales offrent un volume de travail significatif à ces studios, qui ne pourrait pas être compensé par le seul volume de productions locales. Elles génèrent des retombées économiques essentielles, bien au-delà des simples bénéfices financiers directs. Il s'agit d'opportunités importantes pour les professionnels et les entreprises locales de services spécialisés (logistique, location de matériel et d'équipement, restauration, transport, etc.) qui dépendent de la rentabilité de ces productions étrangères pour soutenir leur activité. Prenons l'exemple de la méga production *Transformers : Le réveil des bêtes*¹² de Paramount Pictures, qui a investi plus de 150 millions de dollars au Québec en 2022. Tourné en 98 jours, le film a généré plus de 51,5 millions de dollars en salaires locaux et dépensé 98,8 millions de dollars en produits et services de production dans des entreprises québécoises. Parmi les dépenses, on retrouve donc 5,8 millions \$ en matériaux et bois, 2,2 millions \$ en locations de camions, 1,7 million \$ en services de traiteur et 1 million \$ en services d'hébergement.

Grâce à ces productions internationales, les studios de tournage québécois peuvent offrir des tarifs avantageux aux productions locales. En réduisant les coûts associés à l'achat de matériel et à la location d'équipements de haute qualité, ces productions internationales permettent aux productions locales d'accéder à des infrastructures de premier plan à un coût nettement inférieur. Cela favorise non seulement la compétitivité des productions locales sur la plan international, mais renforce également les capacités techniques du secteur, soutenant ainsi le développement de l'industrie audiovisuelle au Québec.

Selon les studios de tournage, une réduction ou disparition de la production internationale entraînerait les conséquences suivantes :

- **Court terme** : réduction des investissements en infrastructures et équipements, affectant l'attractivité des studios et l'accessibilité à des équipements de production de haute qualité pour le Québec.
- **Moyen terme** : révision des escomptes, entraînant des coûts de production plus élevés pour les productions locales.
- **Long terme** : fermeture ou vente des studios à des intérêts étrangers.

¹² Source : MPA Canada, *Transformers : le réveil des bêtes* de Paramount Pictures « transforme » l'économie du Québec avec plus de 150 millions de dollars dépensés dans la province, 9 juin 2023.

Si le taux d'occupation par la production internationale tombe **sous la barre du 30 %**, cela menace véritablement la viabilité de ces deux entreprises québécoises.

La production internationale en prises de vue réelles joue un rôle crucial dans la rentabilité du *Fonds du 1 %*. Elle génère un flux financier important qui soutient la formation de la main-d'œuvre. Les producteurs québécois contribuent rarement à ce fonds, car les montants de leurs projets ne dépassent généralement pas le seuil requis pour y participer, soit une masse salariale de 2 millions \$. Entre-autres, les contributions des productions internationales ont permis de financer le *Fonds de la mutuelle de l'Institut national de l'image et du son (INIS)*¹³, favorisant la mise en place de plus de 30 cours sur trois ans. Ces formations, totalisant 638 heures, ont entraîné en moyenne 354 professionnels par an. Elles ont touché divers secteurs de la production locale, tels que les scénaristes, techniciens, acteurs, producteurs et comptables de production, contribuant ainsi au renforcement des compétences des talents québécois.

Apport des effets visuels et de l'animation

Le BCTQ tient à souligner que le secteur des effets visuels (VFX) et de l'animation au Québec traverse une période complexe. Bien qu'il ait généré des retombées économiques substantielles de près de **1,2 milliard de dollars** en 2023, des incompréhensions subsistent quant à la réalité économique et opérationnelle des studios, notamment concernant l'intégrité des entreprises face au crédit d'impôt, les pertes d'emplois et l'impact des réformes fiscales. Ces enjeux, exacerbés par la concurrence mondiale et les récents ajustements au crédit d'impôt, fragilisent la compétitivité des studios du Québec.

Sur le plan mondial, les plateformes de diffusion comme *Netflix*, *Amazon Prime* et *Disney+* intensifient leur production, exigeant des standards de qualité toujours plus élevés pour les VFX et l'animation, présents dans presque toutes les productions, y compris locales, comme *Les Belles-Sœurs*, *Mégantic*, *IXE-13*, *Plan B*, *Portrait Robot*, *Cordonnière*, *Société Distincte*, *Le 422*, *French Girl*, *Projet Innocence*, *Les Chambres Rouges*, *Noémie dit Oui*, etc.

Cette dynamique mondiale a conduit à une projection de croissance de 76 % du volume de production mondial en VFX et animation d'ici 2029¹⁴. Le Québec dispose de tous les atouts nécessaires pour tirer pleinement parti de cette croissance mondiale.

Au Québec, l'arrivée de nombreux studios internationaux ces 15 dernières années a soutenu une expansion continue du secteur, encouragée par des incitatifs fiscaux compétitifs et un taux de change avantageux.

De plus, ce secteur offrant des salaires **53 % supérieurs à la moyenne provinciale**, a su créer des emplois bien rémunérés et valorisant les jeunes talents. Il constitue une voie d'avenir pour des jeunes souvent perçus comme à risque de décrocher, grâce à des formations techniques et universitaires en arts numériques, dispensées par des institutions québécoises de renommée mondiale. Chaque année, près de **3 500 étudiants** se forment dans ces domaines, renforçant un écosystème innovant.

Selon la firme *Aviseo*, l'écosystème des VFX et de l'animation **exporte plus de 93 % de sa production**, contribuant au rayonnement international du Québec et attirant des

¹³ Source : INIS, données internes, 2024.

¹⁴ Source : AppEco, Analyse économique des effets structurants du crédit d'impôt, 2024.

investissements directs étrangers de plusieurs centaines de milliers de dollars¹⁵. Ces entreprises, reconnues pour leur capacité à innover, renforcent la réputation du Québec en tant que pôle d'excellence dans l'industrie audiovisuelle. Cette visibilité est entre autres soutenue par des initiatives majeures comme le *Pôle de la créativité numérique* au Balmoral et a été reconnue par le ministère de l'Enseignement supérieur avec l'octroi d'un financement de 42,6 millions de dollars par le gouvernement du Québec en 2024.

L'industrie des effets visuels (VFX) et de l'animation est un véritable moteur pour la création de contenus originaux au Québec. En investissant environ 10 % de leur budget annuel dans l'innovation et les technologies de pointe, ces entreprises du Québec permettent à la production locale d'accéder aux outils les plus avancés technologiquement au monde. Ces innovations augmentent non seulement la qualité des productions, mais aussi leur visibilité à l'échelle mondiale.

La production internationale joue un rôle clé dans cet écosystème. Elle apporte des ressources et des opportunités qui bénéficient directement aux talents et aux projets locaux. Sans cette synergie, les studios québécois auraient beaucoup plus de mal à atteindre un tel niveau de sophistication, ce qui limiterait leur capacité à réaliser des projets ambitieux et leur découvrabilité sur le plan international.

Prenons l'exemple de la production internationale *Troll: The Tale of a Tail*, un long-métrage d'animation inspiré des lutins des légendes scandinaves. Ce projet de 18 millions de dollars a été le fruit d'une collaboration entre le Canada, la Norvège, la Chine et les États-Unis. Grâce à nos talents québécois et au développement de technologies de pointe dans le secteur de l'animation, cette production a l'apparence d'une œuvre d'une valeur de 40 millions de dollars à l'écran.

Les studios d'animation québécois *Ngenious* et *Squeeze* ont joué un rôle majeur dans cette production, qui a été présentée en première au *Festival international du film de Toronto* (TIFF). Cette collaboration avec une production internationale a permis aux talents du Québec de se former selon les standards les plus élevés de l'industrie et aux studios de développer des technologies de pointe. Ces technologies et cette expertise ont ensuite été utilisées pour soutenir la création de films d'animation québécois, contribuant ainsi à la production de propriété intellectuelle locale. Par exemple, le studio *Ngenious* a pu appliquer ses acquis et les technologies développées pour le long-métrage *Troll: The Tale of a Tail* à *Félix et le trésor de Morgäa*, une production du studio 10e Avenue. Ce film a remporté des prix dans des festivals internationaux, notamment en Italie, en République tchèque, en Australie, en Allemagne, en Pologne, en Belgique, en France, en Chine et en Corée du Sud.¹⁶

RÉFLEXIONS ET PISTES DE SOLUTION

Dans le cadre de cette consultation semi-dirigée, le BCTQ a identifié trois questions clés sur lesquelles il proposera ses réflexions et pistes de solution pour renforcer la compétitivité de l'industrie audiovisuelle du Québec :

¹⁵ Source : Aviséo, Argumentaire économique en faveur du maintien des crédits d'impôt consentis à l'industrie québécoise des effets visuels et animation, 26 novembre 2024.

¹⁶ Source : 10e Ave, Le film d'animation québécois Félix et le trésor de Morgäa passe en post-production, 1er avril 2020.

- Stimuler la création et l'émergence des meilleurs talents, idées et histoires;
- Stimuler l'exportation et favoriser le rayonnement des contenus et des talents québécois sur les marchés internationaux;
- Autres pistes de solutions ou d'autres éléments à porter à l'attention du Groupe de travail : conserver un environnement d'affaires attractif et compétitif.

1. STIMULER LA CRÉATION ET L'ÉMERGENCE DES MEILLEURS TALENTS, IDÉES ET HISTOIRES

Face aux enjeux de main-d'œuvre, l'industrie audiovisuelle du Québec n'est pas actuellement en position optimale pour favoriser l'émergence des meilleurs talents, pourtant essentiels à l'innovation et à la création d'histoires de qualité. Pour maintenir son statut de hub mondial, le BCTQ estime que stimuler la création et l'émergence des talents passe par un meilleur alignement entre l'offre de formations, les besoins spécifiques de l'industrie et les meilleures pratiques internationales.

Le Québec a la chance de disposer de tous les éléments qui assurent l'attraction, la rétention et la formation d'une main-d'œuvre agile, qualifiée et concurrentielle :

- Un réseau d'institutions académiques qui offrent plus d'une soixantaine de formations en lien avec les métiers ;
- Des investissements dans les dernières années pour encourager et bonifier l'offre de formations en audiovisuel (ex. Îlot Balmoral, bonification de programmes de formations, création du Pôle Synthèse, le Pôle média de l'UQAM, etc.)
- Plusieurs talents québécois inspirants pour la relève en audiovisuel tels que Denis Villeneuve, Jean-Marc Vallée, Daniel Grou (Podz), Xavier Dolan, Tracey Deer, Sophie Deraspe, etc.

Il importe donc d'agir selon différents axes stratégiques pour mettre en place une solution structurante, identifiés comme étant la mobilisation et la reconnaissance des succès de l'industrie, l'adéquation formation-emploi, la formation continue et l'accompagnement, le recrutement, l'attractivité ainsi que l'accessibilité.

Pour encourager l'émergence des meilleurs talents, le BCTQ recommande que le gouvernement du Québec soutienne la création d'un guichet d'accès unique pour promouvoir les métiers de l'audiovisuel dans les quatre secteurs mentionnés plus haut. Cette initiative répondrait à deux constats récurrents dans l'industrie : l'absence d'une stratégie de promotion des carrières audiovisuelles et une inadéquation entre les formations offertes et les besoins réels de l'industrie.

La réalisation de ce projet doit s'effectuer en plusieurs étapes, auxquelles le BCTQ souhaite s'engager activement en collaboration avec les parties prenantes de l'industrie.

Étape 1 : Cartographie des formations et mise à niveau des compétences

Un groupe de travail, composé d'institutions de formations techniques et artistiques ainsi que d'acteurs de l'arrimage formation/industrie, tel que Synthèse Pôle Image Québec, ainsi que des comités sectoriels de la main-d'œuvre dans notre domaine — à savoir Compétence Culture et Technocompétences — sera formé afin de recenser les formations disponibles dans le secteur audiovisuel et d'identifier les métiers associés. Ce groupe analysera ensuite le contenu des formations afin de mieux les aligner avec les besoins de l'industrie, en impliquant des professionnels et des institutions d'enseignement.

Étape 2 : Création d'une plateforme web

Sur la base de l'audit des formations et métiers, une plateforme interactive sera développée pour promouvoir les métiers de l'audiovisuel. Accessible aux futurs étudiants, aux personnes en réorientation ou à celles intéressées par une carrière dans l'industrie, cette plateforme offrira des tests de personnalité pour aider à découvrir des parcours de formation et des métiers en lien avec les intérêts de l'utilisateur.

Étape 3 : Campagne de promotion de l'industrie audiovisuelle

Une campagne de marketing numérique sera lancée pour promouvoir les carrières dans l'audiovisuel, ciblant les jeunes (12-17 ans), les femmes et les personnes issues de la diversité. En plus de cette campagne, le BCTQ continuera de participer à des salons de l'emploi et des forums pour promouvoir les métiers de l'audiovisuel, en collaboration avec Compétence Culture. Cette initiative vise à répondre aux besoins urgents en main-d'œuvre de l'industrie, qui regroupe plus de 200 métiers souvent méconnus.

En parallèle, **le Québec pourrait s'inspirer d'autres juridictions pour promouvoir le développement et la formation de la main-d'œuvre en audiovisuel.** À titre d'exemple, le Nord de l'Ontario chapeaute des programmes de mentorat qui associent des monteurs, des réalisateurs, des concepteurs et des producteurs expérimentés à des talents émergents afin d'améliorer le développement des compétences et la confiance au sein de la main-d'œuvre régionale. La Hongrie a également mis en place un guichet unique pour promouvoir l'embauche d'acteurs et d'actrices de Hongrie. Une production internationale qui embauche cette main-d'œuvre peut se qualifier pour une réduction fiscale de 30 %.¹⁷

Le BCTQ sollicite l'appui du GTAAQ pour la création et la mise en place de ce guichet unique, essentiel pour attirer et développer les meilleurs talents nécessaires à la vitalité de notre industrie.

2. STIMULER L'EXPORTATION ET FAVORISER LE RAYONNEMENT DES CONTENUS ET DES TALENTS QUÉBÉCOIS SUR LES MARCHÉS INTERNATIONAUX

Pour tendre vers cet objectif, il est nécessaire de réaliser la posture de base du présent mémoire, soit d'assurer une concordance entre les quatre grands secteurs de l'industrie plutôt que de perpétuer une vision contradictoire de ceux-ci. Les parties prenantes de l'industrie doivent adopter une approche basée sur la complémentarité : l'interdépendance de ces secteurs, notamment au niveau des infrastructures et de la main-d'œuvre, fait en sorte que chacun bénéficie de la vitalité et du dynamisme de l'autre.

Au-delà de ce paradigme, le BCTQ considère que l'avenue la plus prometteuse pour encourager l'exportation et favoriser le rayonnement des contenus et des talents québécois sur les marchés internationaux passe par des mesures gouvernementales et institutionnelles visant à stimuler la création de propriétés intellectuelles par les entreprises québécoises. Il faut nous donner les moyens de nos ambitions. La détention de propriétés intellectuelles par les entreprises et organisations québécoises de l'industrie audiovisuelle offre de nombreux avantages :

1. **Diversification des revenus** grâce à la commercialisation de la propriété intellectuelle (ventes, licences, solutions technologiques, produits dérivés).
2. **Valorisation à long terme**, permettant de multiplier les productions autour d'une même marque.

¹⁷ Source: Origo Talent Network, données internes, 2024.

3. **Avantage concurrentiel** avec une marque reconnue, attirant consommateurs et investisseurs et renforçant le rayonnement de l'industrie québécoise.
4. **Liberté créative** pour les talents du Québec, leur assurant un contrôle total sur leurs œuvres.

La culture est une vitrine internationale pour le Québec, et son rayonnement repose sur l'exportation de ses contenus audiovisuels. Le gouvernement doit adopter une stratégie plus efficace pour promouvoir les œuvres québécoises, attirer des productions internationales et soutenir les créateurs à l'international, avec des fonds spécifiquement alloués à l'exportation.

Le BCTQ recommande de renforcer la politique culturelle par une coopération accrue entre les acteurs clés (MRIF, AQPM, BCTQ, SODEC, MEIE et Investissement Québec) pour créer un réseau facilitant l'exportation des contenus et des services du Québec et l'importation de concepts internationaux. Cela répondrait aux engagements du gouvernement pour soutenir les industries créatives comme moteur culturel et économique.

Les mesures de soutien doivent également renforcer la compétitivité de l'industrie audiovisuelle et encourager la création de nouvelles propriétés intellectuelles. Un meilleur alignement entre les mandats des organisations de croissance de l'audiovisuel est essentiel. Pour maximiser l'impact, il serait pertinent d'explorer des options de participation dans des fonds spécialisés pour renforcer l'essor de l'audiovisuel québécois.

3. AUTRES PISTES DE SOLUTIONS OU D'AUTRES ÉLÉMENTS À PORTER À L'ATTENTION DU GROUPE DE TRAVAIL ?

Dans une certaine mesure, les actions décrites ci-haut perdent leur sens et leur efficacité si le contexte d'affaires continue de se détériorer au profit d'autres juridictions. Cela est particulièrement vrai pour l'aspect de la compétitivité du Québec à l'échelle internationale, qui a perdu du terrain dans les dernières années en raison de la concurrence que se livrent les juridictions partout dans le monde pour mettre en place des mesures fiscales plus généreuses, les gagnantes étant souvent celles qui font preuve d'une certaine agilité grâce à une révision périodique de leurs mesures.

S'il veut conserver son leadership et sa place en tant que l'un des principaux pôles mondiaux en audiovisuel, le Québec se doit de multiplier les actions pour soutenir la croissance des entreprises. **Les propositions du BCTQ au GTAAQ à cet effet sont :**

3.1. Appuyer la croissance et la compétitivité de la production de services

Le gouvernement du Québec doit s'assurer que le contexte d'affaires soit compétitif pour permettre aux entreprises d'effets visuels et d'animation du Québec de maximiser leurs opportunités d'affaires. Cela génère des retombées économiques directes et indirectes au Québec. La capitalisation des studios et la participation financière d'Investissement Québec figurent parmi les mesures essentielles pour que l'industrie puisse se démarquer, rester compétitive et réussir sa transition technologique.

Ce secteur représente l'avenir de la production audiovisuelle, tant locale qu'internationale. Si le Québec perd ses meilleures entreprises et talents, cela affaiblit notre positionnement international et compromet également notre production locale, qui devra tôt ou tard adopter ces technologies pour atteindre la découvrabilité, notamment auprès des jeunes et des grandes plateformes.

Les récentes coupures au budget provincial ont déjà entraîné un exode des talents (perte d'emplois de plus de 61 %), une diminution de plus de 50 % du chiffre d'affaires et la fermeture imminente de studios d'effets visuels et d'animation. L'accès à ces services au Québec deviendra de plus en plus difficile, voire impossible pour l'écosystème. Cela poussera les entreprises locales à se tourner vers des fournisseurs en Ontario ou en Colombie-Britannique, au détriment de l'industrie québécoise.

De plus, la stabilité de nos incitatifs fiscaux demeure une pratique d'affaires à favoriser. Tout changement à la baisse, que ce soit le pourcentage du crédit ou les modalités, a le potentiel d'interrompre les productions audiovisuelles, entraînant des pauses et des réévaluations. Une baisse du crédit d'impôt pour services de production (CISP) conduirait à une diminution de la rentabilité des entreprises, des infrastructures et des emplois. L'impact réputationnel est également à considérer, car des modifications à la baisse du taux pourraient montrer que le Québec n'est pas ouvert aux affaires. Certaines entreprises mentionnent qu'en modifiant à la baisse le taux, ces dernières n'effectueraient plus de projets de productions internationaux et, du même coup, devraient diminuer leur effectif.

Le BCTQ demande ainsi au GTAAQ de préconiser une révision des lignes directrices du CSPC, en particulier pour les volets effets visuels et animation, en concertation avec le secteur. De plus, une demande d'engagement clair de la part des gouvernements concernant la stabilité des crédits d'impôt (services et production) serait un atout précieux pour garantir la compétitivité et la pérennité de l'industrie audiovisuelle du Québec.

Une étude économique réalisée par la firme *Aviseo* sur l'impact de la modification du crédit d'impôt pour la production de services, volet effets visuels et animation, est actuellement en cours et pourra être transmise au GTAAQ d'ici décembre.

3.2. Encourager la production cinématographique et télévisuelle en région

À l'instar d'autres juridictions, comme l'Ontario, des mesures visant à encourager la production cinématographique et télévisuelle en région font partie des incitatifs que le gouvernement peut mettre en place pour soutenir la compétitivité des entreprises et studios. Une bonification régionale, sous la forme d'une augmentation de 3 % sur le taux de base du crédit d'impôt de 25 % pour la production cinématographique québécoise et le crédit d'impôt pour les services de production cinématographique dans les régions en dehors de la zone métropolitaine, permettrait d'atteindre cet objectif. Cela offrirait également aux régions la possibilité de bénéficier des retombées économiques d'un tournage en temps réel.

Prenons l'exemple de la production *Il pleuvait des oiseaux*, réalisée par les Films Outsiders au Québec. Tournée dans les Laurentides, la Forêt Montmorency et la région de Thetford Mines, cette production a généré plus de 4,58 millions de dollars en dépenses de production dans les régions, contribuant à un apport de 5,38 millions de dollars au PIB et à la création de 77 emplois à temps plein.¹⁸

Selon nos estimations, cette mesure représenterait un coût fiscal brut pour le gouvernement du Québec de 5 à 6,8 millions de dollars. En contrepartie, elle générerait annuellement plus de 22,5 millions de dollars en nouvelles retombées économiques, contribuant ainsi à soutenir la production locale.

De plus, une solution envisageable pourrait être la participation des producteurs internationaux au Fonds pour les producteurs québécois. Par exemple, une contribution de 0,75 % pourrait

¹⁸ Source : AQPM, Étude de cas sur la production *Il pleuvait des oiseaux*, n.d.

s'élever à 2 232 356 \$, soit environ 0,5 % de la moyenne totale des devis en crédits d'impôt pour les services de production au Québec.¹⁹

Le BCTQ sollicite l'appui du GTAAQ pour la mise en place de cette bonification régionale, essentielle au rayonnement et à la compétitivité de l'industrie audiovisuelle du Québec.

3.3. Éligibilité des productions de formats et de contenus non scriptés aux incitatifs fiscaux

Le BCTQ soutient l'admissibilité des productions non scriptées au crédit d'impôt pour la production cinématographique et télévisuelle québécoise ainsi qu'au crédit d'impôt pour services de production cinématographique. La popularité et l'adaptabilité de ce genre ouvriraient de nouvelles occasions d'affaires pour l'industrie audiovisuelle du Québec, où les productions non scriptées sont déjà bien établies. En 2023, les diffuseurs ont d'ailleurs augmenté leurs budgets pour ce contenu, dont la demande a crû de 22 %. Cette mesure encouragerait également la création de propriétés intellectuelles exportables, puisque les formats non scriptés peuvent être licenciés par d'autres marchés.

Bien que le Québec soit une destination de choix pour les productions internationales en raison de son expertise, sa localisation, sa main-d'œuvre qualifiée et ses coûts compétitifs, les productions de variété ne sont pas admissibles au crédit d'impôt pour la production de service. Cela limite l'attractivité du Québec et oriente les productions vers des juridictions aux incitatifs fiscaux plus favorables, comme l'Ontario, l'Alberta et l'Australie, choisies récemment par *MasterChef*, *Mask Singer*, et *American Idol*.

Pour capter ces productions et leurs retombées économiques, le Québec bénéficierait de renforcer son attractivité.

Le BCTQ recommande donc au GTAAQ d'élargir l'admissibilité du crédit d'impôt aux productions de variété, pour mieux rivaliser avec la concurrence canadienne et créer un hub québécois dans ce domaine.

3.4. Encourager les tournages écoresponsables possédant une accréditation « On Tourne Vert »

Le Québec est un pionnier en matière d'écoresponsabilité sur les plateaux de tournage. Depuis maintenant quatre ans, le BCTQ a créé un programme d'accréditation, *On Tourne Vert*, qui reconnaît l'ensemble des actions écoresponsables mises en place par une production audiovisuelle, une première canadienne dans ce domaine. De plus, en 2024, ce programme a marqué un tournant en lançant la toute première accréditation mondiale pour les studios d'effets visuels et d'animation. Aujourd'hui, près de 150 productions audiovisuelles locales et internationales tournées au Québec sont accréditées *On Tourne Vert*.

Afin de poursuivre cette transition vers une industrie audiovisuelle plus verte, le Québec pourrait s'inspirer des juridictions européennes (Allemagne, France, Autriche, etc.) en mettant en place une bonification fiscale – un « éco-bonus » – dédiée aux productions écoresponsables.

Il s'agirait d'une mesure structurante pour encourager le développement durable de l'industrie audiovisuelle et offrirait un avantage concurrentiel face aux autres provinces canadiennes en

¹⁹ Source : Demers Beaulne, Propositions concertées de l'AQPM et du BCTQ, 2024.

faisant du Québec le premier à prendre cette initiative. Le BCTQ souhaite s'engager activement dans tout processus visant la création de cette bonification.

Le Bureau du cinéma et de la télévision du Québec (BCTQ) propose au GTAAQ d'appuyer la création d'une mesure structurante pour encourager le développement durable dans l'industrie audiovisuelle.

3.5. Mettre en place des mesures et politiques favorables pour l'accessibilité aux lieux de tournage

Plusieurs productions ont rapporté au BCTQ au cours des dernières années avoir fait face à des complexités administratives en lien avec l'accès à de nombreux lieux de tournage, ce qui a parfois remis en question la réalisation de la production.

Un exemple concret concerne la démarche requise par les productions cinématographiques et télévisuelles pour pouvoir effectuer un tournage sur un terrain zoné agricole. Le cadre réglementaire de la Commission de la protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) n'est pas adapté à la réalité de l'industrie cinématographique et de son cycle de production. Cela crée plusieurs problèmes pour les parties impliquées :

- Les producteurs sont confrontés à des délais significatifs dans l'obtention de permis, ce qui impacte grandement la prévisibilité de leurs activités. Le lieu d'un tournage est parfois connu seulement quelques jours à l'avance, ce qui est incompatible avec les délais prescrit par la CPTAQ pour faire une demande d'autorisation (60 jours).
- Les producteurs doivent se soumettre à un processus complexe auprès de la CPTAQ, sans discernement sur la nature ou la complexité du tournage.
- Il existe des incertitudes et une méconnaissance quant à la réglementation au niveau des municipalités où se déroulent ces tournages et les propriétaires des terres agricoles, ce qui nuit à la collaboration avec les équipes de production.
- Les producteurs doivent interagir avec de petites municipalités, souvent mal outillées pour réagir efficacement lors du processus de délivrance des permis.

Des discussions sont déjà en cours avec la CPTAQ et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) dans le but de clarifier les critères et les scénarios dans lesquels la réglementation visant à protéger le territoire agricole s'applique. Le BCTQ s'est engagé à transmettre les orientations gouvernementales déterminées avec leurs instances aux municipalités impliquées et aux producteurs. Le BCTQ souhaiterait également l'ajout d'articles précis dans la *Loi sur la protection du territoire agricole du Québec* sur l'utilisation temporaire du territoire agricole par une entreprise œuvrant dans le secteur audiovisuel et d'articles visant à mieux baliser l'utilisation temporaire d'un territoire en zone agricole. Cette demande est actuellement sérieusement examinée par le MAPAQ et nous sommes confiants qu'un changement à la réglementation est possible au cours de la prochaine année.

De plus, il est à noter que le gouvernement du Québec (SQI, MTQ, MCCQ, Hydro-Québec, etc.) possède un parc immobilier d'envergure (cour d'appel, autoroutes, hôpitaux, prisons, et autres) qui sont des lieux de tournage convoités autant pour la production locale que celle internationale. Le soutien de la part du gouvernement du Québec pour assurer une meilleure accessibilité à la location de ces lieux de tournage serait un atout certain pour le développement de la filière audiovisuelle.

Afin d'assurer la compétitivité de l'industrie audiovisuelle, tant pour la production locale qu'internationale, le BCTQ demande au GTAAQ de soutenir cette démarche d'amélioration de l'accessibilité aux lieux de tournage.

3.6. Accompagner l'industrie dans la transition technologique

La production virtuelle est l'une des dernières innovations majeures dans l'industrie cinématographique, apportant de nouvelles pratiques et possibilités dans le domaine de la production. Elle présente de nombreux avantages par rapport à la production « traditionnelle » : un meilleur contrôle créatif, plus de flexibilité et des gains de temps.

Cette technologie, disponible dans trois studios au Québec — MELS, Grande et Sensei — offre une occasion unique de se positionner de manière innovante et compétitive sur la scène audiovisuelle mondiale. La production virtuelle représente non seulement un atout majeur pour attirer les productions internationales, mais elle stimule également la création de contenu québécois à forte valeur ajoutée.

Cependant, bien que l'acquisition d'infrastructures de production virtuelle constitue un avantage concurrentiel sur le plan international, elle nécessite des investissements importants. Une initiative visant à favoriser le maillage des infrastructures de production virtuelle entre les acteurs de l'industrie locale permettrait de réaliser des tournages et des productions de haute qualité à moindre coût. De plus, cet accès élargi à l'équipement encouragerait la création de contenu local et international, renforçant ainsi la compétitivité du Québec dans la production de contenu destiné à une diffusion mondiale, grâce à son caractère innovant et créatif.

Afin d'encourager l'utilisation de cette nouvelle technologie, il est également essentiel d'augmenter l'offre de formations pour les producteurs, réalisateurs, techniciens et talents créatifs du Québec.

En réponse aux préoccupations de l'ARRQ et de l'AQPM, le BCTQ a mené une étude en collaboration avec la firme RCGT afin d'analyser les différents modèles de mutualisation des espaces de production virtuelle et de proposer celui qui serait le mieux adapté aux besoins des productions locales. Le BCTQ encourage le GTAAQ à évaluer les impacts potentiels de cette technologie sur l'ensemble des secteurs de l'industrie audiovisuelle et à formuler des recommandations au gouvernement pour soutenir son essor et accompagner la transition vers ce mode de production.

Il est primordial de permettre aux producteurs locaux d'accéder à ces infrastructures innovantes. Le BCTQ poursuit les démarches entamées et invite le GTAAQ à revenir vers nous pour toutes informations complémentaires.

CONCLUSION

Le BCTQ réaffirme son soutien indéfectible au GTAAQ et souligne l'importance de son rôle dans la mise en œuvre de stratégies visant à assurer la croissance, la vitalité et la pérennité de l'industrie audiovisuelle québécoise. Face aux défis actuels, notamment dans un contexte de concurrence accrue et de contraction des marchés, il est essentiel de miser sur une collaboration étroite entre les différents acteurs de l'industrie. Cette synergie permettra de mieux répondre aux enjeux tout en maximisant les opportunités de développement à long terme.

Le BCTQ reste engagé à accompagner le GTAAQ dans les prochaines étapes de cette démarche, offrant son expertise pour approfondir et peaufiner les propositions formulées dans ce mémoire. Il se dit également prêt à participer à des discussions visant à concrétiser ces recommandations, contribuant ainsi au renforcement de l'écosystème audiovisuel québécois.

Enfin, le BCTQ invite le comité à considérer le rapport intitulé 2 % du budget du Québec en culture! Pourquoi et comment?, publié par la Coalition La Culture, le cœur du Québec dans le cadre de la consultation prébudgétaire de 2020. Ce document met en lumière qu'en Europe, les dépenses publiques en culture représentent en moyenne 2,2 % des budgets gouvernementaux, un indicateur pertinent qui pourrait inspirer des politiques similaires au Québec. Un tel alignement stratégique permettrait d'accroître le soutien à la culture, consolidant ainsi sa place comme levier de développement culturel, économique et social.

ÉTUDES MENÉES PAR LE BUREAU DU CINÉMA ET DE LA TÉLÉVISION DU QUÉBEC

- Analyses économiques des effets structurants du crédit d'impôt pour services de production cinématographique ou télévisuelle (« CISP ») du Québec, AppEco, 2023
- Diagnostic des besoins de main-d'œuvre et d'adéquation formation-emploi - Effets visuels et animation, RH Conseil, 2015
- Enquête sur la modification du CSPC sur les studios d'effets visuels et d'animation du Québec, Léger Marketing, 2024
- Enquête sur la rémunération et les avantages sociaux pour l'industrie des effets visuels et de l'animation, KPMG, 2024
- Impact de l'intelligence artificielle sur les métiers des effets visuels et de l'animation, 2023
- Investir dans une infrastructure de production virtuelle pour demeurer compétitif, RCGT, 2024
- Mesures et changements proposés aux crédits d'impôt (CIP et CIS) - Analyse et recommandations détaillées, Dermers Beaulne

Ces études et documents sont disponibles sur demande.

BIBLIOGRAPHIE

10e Ave, *Le film d'animation québécois Félix et le trésor de Morgäa passe en post-production*, 1er avril 2020.

AQPM, *Étude de cas sur la production Il pleuvait des oiseaux*.

AppEco, *Analyse économique des effets structurants du crédit d'impôt*, 2024.

Aviseo, *Argumentaire économique en faveur du maintien des crédits d'impôt consentis à l'industrie québécoise des effets visuels et animation*, 26 novembre 2024.

BCTQ en collaboration avec KPMG, *Enquête sur la rémunération des studios d'effets visuels et d'animation du Québec*, 2024.

CBC, B.C. *NDP leader promises to boost tax incentives for film companies*, Septembre 2024.

Demers Beaulne, *Propositions concertées de l'AQPM et du BCTQ*, 2024.

Genêt Pascal, *Profil de l'industrie audiovisuelle au Québec*, Édition 2024, (En ligne), Québec, Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et de la communication du Québec, 131 p., 2024.

Goldbart Max, *Deadline, UK Gov't Introduces Indie Movie Tax Relief Of 40%*, 6 mars 2024.

Le Devoir, *La production audiovisuelle québécoise en net recul*, 25 avril 2024.

Leffler Rebecca, *Screen Daily, France's minister of culture talks plan to woo more international productions*, 21 mai 2023.

Meyer-Bisch P. *Les droits culturels. Projet de déclaration*. (éd.), Paris / Fribourg, Unesco, / Editions universitaires, 1998.

MPA Canada, *Transformers : le réveil des bêtes de Paramount Pictures « transforme » l'économie du Québec avec plus de 150 millions de dollars dépensés dans la province*, 9 juin 2023.

New Zealand Ministry of Business, Innovation & Employment, *The benefits of the New Zealand screen industry*, 2024.

Olsberg SPI, *Global Film and Television Production Incentives*, Novembre 2024.

Origo Talent Network, 2024.

The Swedish Agency for Economic and Regional Growth, *Audiovisual works*, 2024.